

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8

Poste :

Un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

Chez tous les Libraires :
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33;
A. EWIG,
Rue Flécher, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annances, la ligne... 20 c.
Réclamés... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas;

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

CE QU'ABONNE :

A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis
contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

24 Décembre 1878.

Demain mercredi 25 décembre,
jour de Noël, l'Echo Saumurois
ne paraîtra pas.

Chronique générale.

La session de 1878 est close; les élections
du 5 janvier vont maintenant absorber toute
l'attention publique et toute l'activité politi-
que.

Les gauches du Sénat n'ont pas voulu
perdre une minute; elles viennent de publi-
er un manifeste électoral que les jour-
naux anglais avaient déjà pu nous faire con-
naître.

Le texte officiel ne diffère que pour quel-
ques détails de rédaction de celui que nous
avons donné il y a deux jours, et qui était
parvenu en France par le journal anglais le
Times.

Ce document ne mérite pas une longue
discussion. Il contient une apologie de la
République qui, disent les auteurs du mani-
feste, « répond, par ses principes et par ses
œuvres à ceux qui la nient ou la méconnaissent. »

Nous attendions une définition des « prin-
cipes » et un exposé des « œuvres » de la
République; les rédacteurs du manifeste se
bornent à faire cette déclaration :

« Ses principes, vous les connaissez, et,
quant à ses œuvres, voyez ce qu'était la
France il y a huit ans, et ce qu'elle est au-
jourd'hui. »

Si les membres des bureaux des trois gau-
ches du Sénat ont écrit cette phrase sans
rire d'eux-mêmes, nous reconnaissons vo-
lontiers qu'ils ont droit à une honnête ré-
compense; mais, dans tous les cas, ils ont
voulu se moquer des électeurs.

Nous ne nions pas la République et nous
pourrions encore moins la méconnaître.

Les principes de la République sont con-
nus, dites-vous; est-ce dans le programme
de Belleville et dans le discours de Romans
qu'il faut en chercher l'exposé authentique?
Le manifeste nous refuse toute explication,
c'est peut-être habile et prudent; mais la cu-
riosité légitime des électeurs ne sera point
satisfaite.

Il y a huit ans, la France était envahie, et
une Assemblée monarchique acceptait la
lourde tâche de panser les blessures faites à
la patrie; nous n'avons pas oublié que,
dans ces jours de tristesse et de deuil, la
République, en haine de cette Assemblée,
déchaînait la guerre civile, en face de l'é-
tranger.

Et nous devons aujourd'hui regarder avec
douleur l'attitude humiliée à laquelle nous
réduisent la faiblesse et la sottise républi-
caines, au milieu des puissances qui ré-
glent sans nous et contre nous le sort de
l'Europe.

Les gauches du Sénat ont eu tort de par-
ler des œuvres de la République, et, quel
que soit le scrutin du 5 janvier, le pays
saura leur rappeler que la République a
plus de promesses à tenir que d'œuvres à
glorifier.

NEUTRALITÉ ADMINISTRATIVE.

Le manifeste des gauches va recevoir une
grande publicité. Les préfets ont été invités
à le faire afficher dans toutes les communes
des départements dans lesquels auront lieu
des élections sénatoriales. C'est ainsi que le
gouvernement du 14 décembre se montre
conséquent avec ses solennelles déclarations
de neutralité et d'impartialité. Sous le régime
républicain, promettre et tenir sont deux cho-
ses bien différentes.

On lit dans l'Indépendant d'Indre-et-Loire :
« Dans leur circulaire, MM. Guinot et
Fournier disent que s'ils étaient nommés sé-

nateurs, ils auraient à cœur de voir dimi-
nuer les impôts.

Il faut avouer que M. Fournier a une
étrange façon de s'y prendre pour atteindre
ce but.

Le traitement de l'ambassadeur de
France à Constantinople était de 140,000
francs. Lorsque M. Fournier est arrivé à ce
poste, il a réclamé et obtenu 130,000 fr.

Comment trouvez-vous le procédé pour
dégrever le budget? »

ENCORE DES DISCOURS.

Il semble que la clôture de la session par-
lementaire devrait nous mettre à l'abri des
discours. C'est cependant le contraire qui
arrive.

Dimanche, les orateurs républicains s'é-
taient partagé les carrefours.

Au salon de l'Etoile, M. le comte Foucher
de Careil, sénateur de la gauche, « le seul
candidat décoré de la main de l'Empereur, »
a fait l'éloge de l'école laïque, lui qui était
un des plus assidus assistants du congrès
de Malines. Il suffit de constater la double
palidonie. Passons donc à M. Pascal Du-
prat. Il réclame, après un éloge de la Con-
vention, aussi faux qu'enthousiaste, l'in-
struction obligatoire, gratuite et laïque; mais
il est contraint d'avouer que la disette d'in-
stituteurs ne permettra d'appliquer la laïcité
qu'avec une certaine réserve. D'où la con-
clusion logique serait qu'il ne faut pas per-
sécuter les Frères qui répandent l'instruction
dans le peuple. Mais il s'agit bien de
logique!

Au cirque Fernando, M. Lockroy a parlé
sur les causes de la guerre en 1870. Il a né-
gligé de noter la part de responsabilité qui
incombe au parti républicain dans les dés-
astres amenés par la néfaste politique de
l'Empire. L'histoire, plus équitable et plus
complète, unira dans une même réprobation
les deux complices révolutionnaires.

M. Lockroy, très-fatigué, a dû s'arrêter
au milieu de son récit. M. Henri Brisson a
expliqué les causes de l'indisposition du

conférencier, dont « le cœur de patriote s'est
brisé au souvenir des malheurs qui ont as-
saili la France. » M. H. Brisson a les émo-
tions moins vives, paraît-il, car, après avoir,
au début de la séance, péroré sur les écoles
professionnelles et républicaines, il a cru
nécessaire de définir le rôle que devait, selon
la formule démocratique, tenir la femme
dans la société moderne.

Mais nous arrivons à la great attraction de
la journée, à la réunion du Château-d'Eau.

M. Gambetta occupe le fauteuil de la pré-
sidence et ouvre la séance en faisant un ap-
pel — d'ailleurs inutile — à la « bonne hu-
meur » de l'auditoire. Il demande des fonds
pour les écoles libres, gratuites et « surtout
laïques. »

« Je salue dans l'année qui se lève, dit-il,
une année d'harmonie constitutionnelle, une
année de légalité et de loyauté associées dans
les pouvoirs publics. »

M. Gambetta constate que « toutes les fois
que la France fut consultée, elle ne devia ja-
mais de la ligne de conduite qu'elle avait
choisie à la lumière de nos désastres et de
l'invasion. » Il conclut en disant : « La France
veut seulement se gouverner elle-même,
parce qu'elle reconnaît que personne n'est
plus libre, plus raisonnable qu'elle. »

Une délégation des trois groupes conser-
vateurs du Sénat s'est rendue, il y a deux
jours, disent les Tablettes d'un Spectateur, chez
M. Jules Simon, pour lui offrir la présidence
du Sénat après le 5 janvier, à la condition
d'une alliance sur le terrain constitutionnel
pour soutenir la République conservatrice
contre les tendances des radicaux. Les droi-
tes feraient abstraction momentanément de
leurs préférences personnelles.

M. Jules Simon aurait demandé quelques
heures de réflexion. On sait qu'il dispose
au Sénat d'une dizaine de voix, et il est évi-
dent qu'il dépendra de lui et de ses amis
de tenir en échec les impatients de la gau-
che.

On peut juger de l'importance de cette
nouvelle, si l'on considère que, de l'aveu mé-

19

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LA DISPARITION
DU GRAND KRAUSE

(Suite.)

LX.

Sans lui donner mon opinion sur le joli coup de
fouet, je le quittai brusquement. D'abord, je n'é-
prouvais aucun plaisir à rester avec lui pour le
moment, après ce qui s'était passé; ensuite, la
mère Seckatz devait s'impatienter après moi; en-
fin, je ne savais pas le premier mot de ma leçon
d'histoire.

« Seckatz est aussi par trop grossier! » me di-
sais-je en m'en allant d'un bon pas. Cette pensée
aurait dû me faire de la peine, car enfin Seckatz
était mon camarade, et je dois dire que c'était un
loyal et joyeux camarade. Point du tout, elle me fit
sourire. Elle me fit sourire, parce que la grossiè-
reté de Seckatz me fit songer, par contraste, à un
autre élève du père Wächter, qui se piquait à bon
droit d'avoir de bonnes manières et des senti-
ments délicats.

Cet autre élève du père Wächter, pour ne point
le nommer, portait en ce moment dans une de ses
mains la tabatière de la mère Seckatz, et dans son
autre main la collection de clefs de la mère Seckatz.

Il était arrivé souvent à cet autre élève du père
Wächter de se comparer tantôt à un de ses cama-
rades et tantôt à un autre. Presque toujours la
comparaison tournait à son avantage, et il était
très-content de lui, jusqu'au jour où il découvrait
que si la comparaison lui donnait l'avantage sur un
point, elle lui donnait le dessous sur vingt autres.

Cet autre élève du père Wächter était si léger et
si vain, que ces petites leçons, quelquefois assez
mortifiantes, ne le rendaient ni plus réservé ni
plus modeste. L'expérience et la réflexion ont eu
raison de sa petite vanité, mais seulement bien
plus tard. Dans ce temps-là, il était toujours fort
content de lui; aussi apparut-il rouge de plaisir et
le sourire sur les lèvres devant sa mère et devant
la mère de Seckatz.

— Tu as été bien longtemps dehors, me dit
ma mère.

— Et cette tabatière, me demanda la mère Sec-
katz en me tendant la main.

Je mis la tabatière dans la main de la mère Sec-
katz, et je racontai à ma mère ce qui s'était passé.
Comme je me piquais de beaux sentiments, je ne
dis rien ni de la pêche aux hirondelles, ni des rebuf-
fades que Seckatz avait fait subir au brave domesti-

que, ni de la leçon de politesse que je lui avais
donnée, ni de l'éclatante justice que j'avais rendue
— en moi-même à mes belles manières et à mes beaux
sentiments.

— Il y a du bon monde! dit sentencieusement la
mère Seckatz, en procédant à une petite opéra-
tion bien connue des vrais priseurs.

Pendant que je rendais compte de ma commis-
sion, elle avait levé lentement la main gauche, le
dos en l'air, les doigts étendus. Une contraction de
muscles avait creusé entre le pouce et l'index une
espèce de petite vallée passablement profonde. De
la main droite, elle tenait sa tabatière ouverte, sans
cesser de me regarder avec attention.

Quand j'eus fini, elle versa vivement dans la pe-
tite cavité de sa main gauche la valeur de quatre
ou cinq prises ordinaires, et déclara qu'« il y avait
du bon monde. »

— Oui, répondit ma mère, il y a plus de braves
gens qu'on ne le croit. Quant à votre garçon, c'est
un cœur d'or!

Il paraît que la mère Seckatz n'attendait que ce
signal, car elle approcha vivement la main gauche
de son nez, et aspira les cinq prises d'un seul coup,
avec une espèce de sifflement prolongé.

Elle appelait cela « se rattraper », et elle se
« rattrapait » toutes les fois qu'elle retrouvait sa
tabatière après l'avoir égarée.

Alors elle remit sa tabatière dans sa poche, dit

que cela allait beaucoup mieux, et examina une à
une les six clefs que j'avais déposées dans son giron.

LXI.

Quand elle vit la clef de la commode, elle eut
comme un soubresaut, et devint pâle de saisisse-
ment, au souvenir du tour que lui avait joué son
mari.

Malheureusement, le temps me pressait, et je ne
pus, à mon grand regret, entendre ce qu'elle aurait
à dire sur chacune des clefs; car j'étais bien sûr
qu'elle raconterait des histoires et ferait des ré-
flexions amusantes.

De ma petite chambre je l'entendais, tantôt rire
aux éclats, tantôt pousser des exclamations. Comme
mon attention ne pouvait se fixer sur mon livre,
j'eus recours aux grands moyens, et je me bouchai
les oreilles avec mes deux pouces.

La leçon n'était pas si longue qu'à l'ordinaire, et
je crois bien, en mon âme et conscience, que le
père Wächter avait fait exprès de la donner courte;
le brave homme faisait la part du trouble que nous
éprouvions et des dérangements auxquels nous
pourrions être exposés: il voulait prendre, ce jour-
là, le moins possible d'écoliers en faute.

Quand je sus bien ma leçon, je me dis que je
pouvais la savoir mieux encore, et je la repassai
avec tant d'attention que je finis par la savoir très-

me du comité des gauches, les républicains n'espèrent pas gagner plus de 44 sièges aux élections sénatoriales et en perdront trois.

Des colporteurs étrangers, presque tous de nationalité allemande, quoiqu'ils prétendent être Alsaciens ou Lorrains, abondent en ce moment dans un grand nombre de communes des départements du Doubs et du Jura, les plus voisins de la frontière suisse. On commence beaucoup à se plaindre de l'inaction de l'autorité qui ne surveille pas suffisamment ces étrangers qu'on qualifie tout haut « d'espions allemands. »

Nous apprenons que, dans la plupart des départements, un vaste pétitionnement s'organise en vue de protester contre l'expulsion des instituteurs congréganistes.

Des poursuites vont être dirigées contre le journal la Lanterne, en raison des articles récemment publiés sur la préfecture de police et signés : « Un vieux petit employé ».

Dans une récente réunion de sénateurs et de députés de la gauche, qui a eu lieu chez M<sup>me</sup> Adam, on a remarqué que M. de Marcère et M. Lepère qui y assistaient sont restés en conférence, pendant une partie de la soirée, avec MM. Gambetta et Spuller.

D'après la Patrie, le projet de nomination de M. Challemel-Lacour au poste de ministre plénipotentiaire à Berne, tour à tour affirmé et démenti, est définitivement abandonné.

Dans le dernier conseil des ministres, M. de Marcère a soumis à ses collègues la question des écoles communales de Paris. Le conseil municipal ayant demandé la suppression des instituteurs congréganistes, le préfet de la Seine, se fondant sur la jurisprudence admise en pareille matière, et d'après laquelle on ne peut changer la direction d'une école que dans les cas de vacance ou de révocation, a refusé son approbation.

Le conseil des ministres était partagé, mais M. Dufaure a déclaré qu'il fallait laisser les choses en l'état jusqu'à ce que le conseil d'Etat, qui est saisi de la question, ait fait connaître sa décision.

Nous lisons dans le National :

« Nous ne sommes pas éloignés de croire que la meilleure façon de faire la guerre aux cléricaux, serait de bien traiter le clergé pauvre, et de ne se montrer rigoureux que pour les princes de l'Eglise et pour les ordres religieux, ces riches mendiants de qui l'humilité aspire à fouler aux pieds la société moderne. »

bien. Quand je la sus très-bien, je songai à une parole du père Wächter; il ne se lassait pas de nous la répéter, quoique personne de nous n'y fit grande attention. Il disait quelquefois :

— Pour savoir bien en classe, il faut savoir trop bien chez soi; il faut vous habituer à bien faire ce que vous faites, il faut perler.

Alors je me mis en tête de savoir trop bien, et de perler.

Il y avait en ce moment un malheur sur Darleheim. Il me semblait que ce malheur serait moins grand si chacun s'efforçait de l'adoucir pour les autres. Les hommes couraient les champs à la recherche de l'enfant, les femmes s'occupaient de la mère: il serait beau de la part des garçons de se montrer studieux, et même de perler, contre leur habitude.

J'étais si content de mon idée et si fier de l'avoir eue, que je m'en allais perlant, sans songer à l'heure.

Ma mère me cria d'en bas qu'il était temps de partir. Je me réveillai comme d'un songe, tant l'heure m'avait paru courte.

En m'en allant à l'école, je me disais, avec toute l'ardeur d'un néophyte: « C'est bien agréable de travailler! » En regardant mes camarades, je me demandais s'ils avaient songé à perler, et si beaucoup parmi eux savaient combien le travail est une chose agréable? Je ne songeais pas, en faisant ces

Il n'est plus question de justice mais de corruption vis-à-vis des uns et de persécution contre les autres.

Le National croit-il donc que clergé, ordres religieux et épiscopat, soient tentés d'imiter M. de Marcère?

Le Paris-Journal annonçant que M. de Chaudordy pose sa candidature conservatrice aux élections sénatoriales, ajoute que M. Gambetta, débordé, est obligé de céder à la pression des gauches sur la question de la mise en accusation. Nous sommes, à ce sujet, en possession d'une information si grave, que nous ne pensons pas pouvoir prendre la responsabilité de la faire connaître avant d'en avoir une sérieuse et nouvelle confirmation. (Tablettes.)

On nous confirme que les gauches vont donner cours à la publication d'un rapport général sur le 46 mai, pendant les vacances parlementaires. M. Albert Joly et M. Albert Grévy sont les rédacteurs de ce document.

Les annuaires militaires dont on a presque partout supprimé le modeste traitement, et qui jouissaient d'un parcours moitié gratuit sur toutes les lignes de chemins de fer, viennent d'être brutalement informés qu'à partir du 45 décembre courant, il leur est défendu, sous les peines portées par la loi, de faire dorénavant usage de cette autorisation. C'est le remerciement des services qu'ils ont rendus pendant la campagne de 1870-1871.

## Etranger.

ITALIE. — Une dépêche de Rome nous annonce que le nouveau cabinet se trouvant en infinie minorité à la Chambre, on s'attend à une demande de dissolution du Parlement italien. Des dépêches privées adressées à des personnages officiels font également pressentir le même dénouement.

— On lit dans le Piccolo, de Naples :

« On a trouvé dans le bague de Gaète une quantité d'armes en forme de poignards, fabriqués avec les chevaliers des lits. »

« Ces armes ont été fabriquées pour le compte des condamnés siciliens, qui avaient fait le complot de tuer tous leurs compagnons de peine de la Haute-Italie enfermés dans le bague de Gaète. Le massacre devait avoir lieu dans la nuit de Noël. »

« Les conjurés, à ce qu'on nous assure, ne se seraient pas bornés à cela. Après avoir égorgé leurs compagnons, ils seraient tombés sur les gardiens. »

« Ils les auraient aussi massacrés et auraient ainsi été libres de s'enfuir. »

« Nous savons que l'agitation est très-grande dans le bague et qu'on attend d'un moment à l'autre un inspecteur envoyé par le ministère. »

réflexions, et en me rengorgeant plus qu'il n'était nécessaire, que le matin encore j'ignorais ce que c'est que travailler, et que j'en serais peut-être dégoûté dès le soir même.

La classe du soir commençait par des exercices d'écriture. Cela ne me plaisait pas trop, parce que je ne brillais pas par l'écriture, et que j'avais une envie folle de me distinguer le plus tôt possible aux yeux du père Wächter. Je ne sais pas si c'est à cause de toutes les idées qui m'étaient venues, mais ma main tremblait un peu; néanmoins j'étais résolu à faire de mon mieux pour me faire pardonner mes vilaines pattes de mouches; mais comme je prendrais ma revanche lorsqu'on réciterait l'histoire!

Le père Wächter alla au tableau, releva les parements de ses manches et écrivit: *Aimez-vous les uns les autres*. Quoiqu'il fût déjà vieux, il avait la main très-ferme et son écriture était très-belle.

Aussitôt qu'il eut écrit ces mots, chacun de nous plongea sa plume dans l'encrier et se mit en devoir de les copier de son mieux.

(Magasin pittoresque.)

(A suivre.)

TURQUIE. — On mande de Constantinople :

« Le sultan est malade. Son irritation nerveuse a fait place à une complète prostration. Vefyk-Pacha, l'ex-grand-vizir compromis, on ne sait pas pour quoi, dans les complots, n'a pas été arrêté. Son Excellence, à la nouvelle du danger dont elle était menacée, s'est placée sous la protection immédiate de l'ambassadeur britannique. »

— On mande de Constantinople à la Correspondance politique de Vienne :

« Au sujet de la question si discutée en ce moment de la cession éventuelle d'Alexandrette à l'Angleterre, on assure dans les cercles torca compétents que cette affaire n'a pas été, jusqu'ici, traitée officiellement par l'ambassadeur britannique. »

« Par contre, voici comment s'expliqueraient les différentes versions qui ont circulé à ce sujet :

« Tous les consuls anglais en Asie-Mineure ont reçu de leur gouvernement l'ordre de faire un rapport approfondi sur les conditions climatiques, commerciales et agricoles de leurs circonscriptions consulaires. Ces rapports doivent servir de base au projet anglais de chemin de fer en Asie-Mineure. »

« Parmi ces rapports, celui du consul britannique à Bagdad insisté particulièrement sur l'importance d'une voie ferrée qui reliait cette ville, d'une part, avec Mossoul, de l'autre avec Alexandrette. »

« Il paraît que ce rapport a tout particulièrement été pris en considération par le gouvernement de Londres, et c'est de là que viendraient les bruits relatifs à l'acquisition d'Alexandrette par l'Angleterre. »

SUISSE. — Berne, 21 décembre 1878. —

Les deux Chambres ont clos aujourd'hui leur session. Elle sera reprise en mars. On s'occupera alors de la révision de l'article 65 de la Constitution et du rétablissement de la peine de mort.

La Convention internationale relative aux mesures à prendre contre le phylloxera a été ratifiée par les deux Chambres.

Les services des chemins de fer sont interrompus dans la Suisse occidentale, par suite d'une masse énorme de neige qui encombre les voies ferrées.

Les services des chemins de fer de Pontarlier et de Paris sont retardés.

Tous les trains partis hier de Genève, avec la correspondance de Lyon et du Midi de la France, ont été arrêtés à Fribourg.

Des proclamations révolutionnaires sont affichées et répandues dans toute la Suisse.

ALLEMAGNE. — La Gazette de Francfort apprend que six étudiants auraient provoqué en duel un capitaine de la garnison de Wurtzbourg, parce qu'il aurait loué la conduite du soldat qui a tué l'étudiant Sieker.

La Gazette de Cologne annonce, en outre, que les obsèques de l'étudiant de Wurtzbourg ont eu lieu vendredi. Les troupes étaient consignées dans les casernes, afin qu'aucun conflit ne pût se produire entre les étudiants et les militaires.

## NOEL

A nos enfants.

Charnants bébés à tête blonde,  
Voici Noël! apprêtez-vous  
Demain à fêter à la ronde  
Noël, qui donne des joujoux.

Ce soir, après votre prière,  
Enfants, venez, pour qu'au foyer,  
En vous béussant, votre mère  
Place votre mignon soulier;

Afin que, pendant la nuit sombre,  
L'Ange d'or du Ciel descendu,  
Vous bercant de rêves sans nombre,  
Apporte un jouet attendu.

Je vois votre mère sourire,  
Demain matin vous éveillant,  
Entre deux bons baisers vous dire :  
« Tiens, regarde, mon cher enfant,  
Ce que le bon Jésus envoie  
Aux bébés bien obéissants,  
Qui de leurs parents font la joie.  
Voilà du bonheur pour longtemps. »

Alors, du soulier qui, la veille,  
Était au foyer suspendu,  
Sortira plus d'une merveille  
Dont vous resterez confondu.

Tous les professeurs de l'Université et tous les étudiants faisaient partie du cortège funèbre. Après l'enterrement, les étudiants ont organisé, comme on l'avait annoncé, une promenade aux flambeaux en l'honneur de leur camarade.

— On télégraphie de Vienne, 20 décembre, à la Gazette de Cologne :

« La fermeture du Cercle de lecture allemand, qui a eu lieu hier, est considérée comme un événement politique et comme une réponse de l'autorité au discours du député Schönerer. Le cercle en question est le plus important de l'Autriche allemande. »

« Le député Hopp a refusé d'adresser au gouvernement une question au sujet de la fermeture de ce cercle. »

DANEMARCK. — On télégraphie de Copenhague au Standard :

« Le bruit s'est répandu que le roi de Danemark aurait reçu des lettres de menaces. »

« Une caisse contenant des bombes Orsini, à destination de Copenhague, a été saisie à Hambourg par la police allemande. »

## Chronique Locale et de l'Ouest.

La lettre circulaire suivante est adressée à MM. les délégués et électeurs sénatoriaux du département de Maine-et-Loire :

« Angers, le 21 décembre 1878.

« Monsieur le délégué,

« Vous êtes appelé le 5 janvier prochain à nommer les sénateurs de Maine-et-Loire. »

« Nous sommes convaincus que vous renouvellez aux trois sénateurs sortants le mandat que vous leur avez confié et qu'ils ont dignement rempli. »

« MM. le général d'Andigné, Le Guay et Achille Joubert représentent au Sénat, avec une compétence incontestable, l'armée, l'agriculture, la haute administration, le commerce et l'industrie. »

« Ils continueront à sauvegarder les intérêts généraux du pays avec les lumières, le zèle et le dévouement qu'ils ont apportés à la défense des intérêts personnels du département. »

« Le rôle attribué au Sénat par la Constitution est considérable. »

« Par sa prudence et sa modération, le Sénat a pu retarder des entreprises qui, si elles venaient à être réalisées, alarmeraient justement les consciences et compromettraient le repos intérieur de la France. »

« Ces projets violents, on avoue hautement qu'on veut les reprendre et les mettre à exécution dès qu'on aura un Sénat assez docile pour les subir. »

« Le pays, après ses douloureuses épreuves, a besoin de travail, de calme et de sécurité; il ne veut pas qu'on porte atteinte, comme on ne craint pas de l'annoncer, à la discipline de l'armée en la mêlant à la politique, à l'indépendance des magistrats, à la

De toute cette prévenance.

Votre douce naïveté

Ne verra rien, heureuse enfance!

Qu'un peu de plaisir ajouté.

Vous oublierez même au partage

Que, moins favorisés que vous,

Il est des enfants de votre âge

Qui n'ont jamais eu de joujoux.

Songez-y; Jésus qui vous aime

Et vous comble de tant de bien,

A dit: « Le pauvre c'est moi-même,

« Donnez à ceux-là qui n'ont rien. »

L'an prochain, que le Ciel vous garde!

Si vous donnez vos petits sous,

Le bon Noël qui vous regarde,

Enfants, se souviendra de vous.

Donnez; Noël vous le demande,

Sachez vous priver, s'il le faut,

Et le bon Dieu, qui le commande,

Un jour vous le rendra là-haut!

Pour vous, il sera moins sévère.

Il usera de sa bonté,

Car il bénit ceux qui sur terre,

En son nom font la CHARITÉ.

(Extrait de La Prime.)

A. LENOBLE.

mission religieuse du clergé; il ne veut pas non plus qu'on enlève aux pères de famille le droit de choisir les instituteurs de leurs enfants, et qu'on aggrave, en le transformant, notre système d'impôts.

» Vous, messieurs les députés, qui représentez les populations sages et laborieuses de Maine-et-Loire, vous comprenez, nous en sommes assurés, combien il importe de faire obstacle à d'aussi périlleuses innovations.

» Vous élirez de nouveau, comme nous vous le demandons, MM. d'Andigné, Le Guay et Joubert, certains de trouver en eux d'énergiques défenseurs des principes et des institutions qui sont aujourd'hui menacés.

Comte DUFFORT DE CIVRAC, député et président du conseil général;

Comte A. DE MAILLE, député et vice-président du conseil général;

TH. DE SOLAND, député, secrétaire du conseil général;

E. BERGER, député.

Le secrétaire du Comité:

ERNEST ORHOLLE, conseiller général.

LETRE D'UN REPUBLICAIN.

Un représentant de commerce de notre contrée, dont les sentiments républicains ne sont suspects pour aucune de ses connaissances, vient d'adresser la lettre suivante à l'un des membres les plus influents de la gauche de la Chambre:

Saumur, le 22 décembre 1878.

Monsieur,

» Comme tous les jeunes gens livrés de bonne heure à eux-mêmes, j'ai connu trop tôt les jouissances d'une liberté sans contrôle. J'ai grandi avec les instincts que développent chez l'homme une vie nomade et des désirs prématurés:

» Je voyage.

» La profession que j'exerce influe incontestablement sur mes préférences gouvernementales. J'aime la République, parce qu'étant libérale, elle flatte en ce sens mes goûts et mes aspirations.

» Je suis républicain, et pourtant je me demande, aujourd'hui, si cet aveu est sensé, si je pourrais réellement soutenir cette allé-gation.

» Mes idées sont contradictoires sur un point capital avec celles du moment. Né avec des sentiments religieux, je n'envisage pas sans effroi la guerre acharnée que soutient le clergé, et ma conscience se révolte à la pensée de voir mon nom associé à ceux des persécuteurs de l'Eglise.

» Je désire pour mon pays être un fou et me tromper sur les conséquences terribles que j'appellerai:

» L'altération du principe de religion, ou la décadence sociale.

» On fait maintenant de la politique avec des mots; les masses se laissent ainsi facilement effrayer par la signification qu'on donne à ces mots sans en définir la valeur.

» C'est ainsi qu'exploitant la crédulité populaire, un homme agite devant elle le fantôme des temps modernes et la menace du retour de préjugés et de faveurs à jamais disparus.

» Il dit que nos libertés sont compromises et les fruits de la Révolution attaqués.

» Je conteste énergiquement la vérité de ces assertions.

» En effet, la France actuelle est trop différente de celle d'autrefois, la propriété trop morcelée, le bien-être trop grand, l'instruction trop répandue, enfin, les hommes et les choses trop étrangères, pour qu'il soit de la plus petite utilité de réfuter de telles argu-ties.

» Et pourtant, qu'avons-nous vu? ces mêmes masses débonnaires subir l'influence de l'audace, croire à des utopies, et trembler sous cette appellation non définie: Cléricisme.

» Un mot, un homme, voilà le gouvernement de la France!!!.....

» Il faudrait ne pas prévoir la funeste conclusion d'une pareille politique pour l'accepter, il faudrait ne pas sentir le mal pour y être insensible.

» Oui, derrière l'Eglise que vous harcelez, dirai-je à ce personnage, il y a un principe. Vous ne pouvez toucher à l'une sans affaiblir moralement l'autre.

» Ce principe, celui de la Religion, est le principe social. Depuis la création du monde il a subsisté sous toutes les formes, traversant les révolutions pour revenir plus éclatant encore.

» Mais, hélas! ce que l'on pourrait constater également, c'est que le jour où la société l'a méconnu, l'ère de la décadence a commencé pour elle. Je crois, Monsieur, que nous glissons rapidement sur cette pente fatale et humiliante.

» Regardez autour de vous, appréciez cette société que vous contribuez si puissamment à diviser, et, puisque vous êtes apte à juger consciencieusement, jugez-là!

» Les progrès de l'athéisme, de l'égoïsme, de la défiance, voilà ce qu'alimentent votre haine cléricale et vos enseignements per-nicieux.

» L'athéisme est le poison social: de lui découlent tous les vices. Qui ne croit à rien peut difficilement rester honnête; qui n'a foi en l'existence de Dieu et à la récompense des vertus dans un autre monde, ne doit reculer devant aucune défection, aucun moyen pour assurer son bonheur matériel ici-bas!

» L'égoïsme, ce défaut abject qui pousse l'homme à ne penser qu'à lui, l'égoïsme, dis-je, a pénétré dans toutes les classes avec une recrudescence nouvelle. Par lui, la division se produit jusqu'au sein des familles, il annihile toute affection, toute charité; il n'est pas même jusqu'à l'honneur qu'il n'ac-capare.

» La défiance provient de l'égoïsme, tous les deux de l'athéisme le plus souvent.

» Tout en ne pensant qu'à soi, on se tient également sur ses gardes; on s'observe, on s'étudie, pour mieux se tromper.

» De cet état de choses, il résulte une dé-lente persistante, préjudiciable à tous les intérêts, et si les transactions commerciales souffrent, c'est au manque de confiance, en partie, qu'il faut l'attribuer.

» Au lieu de vous élever contre l'Eglise, vous eussiez mieux fait, Monsieur, de l'en-lourder du respect qui lui est dû. Votre poli-tique eût porté des fruits plus moraux et parlant plus sérieux, le principe qu'ins-tinctivement, je veux le supposer, vous avez altéré, eût continué sa marche ascendante à la satisfaction de tous les honnêtes républi-cains.

» Il n'est plus en votre pouvoir de guérir la lèpre que vous avez envenimée. Malgré vous, malgré vos foudres oratoires, le spec-tre hideux d'une nouvelle Révolution se dresse derrière vous. Vous trouverez bon, Monsieur, que je m'écarte de votre pro-gramme politique en conservant la foi de mes ancêtres.

» UN REPRESENTANT DE COMMERCE.

Température. — Depuis deux jours, une forte hausse de baromètre s'accroît sur la France entière.

Le bulletin de l'Observatoire de Paris annonce une période de temps sec et froid.

Mardi 23 décembre. — Hauteur du baromètre à Saumur: 765. — Thermomètre: 3 degrés au-dessous de zéro à 9 heures du matin.

Vent nord-est.

THEATRE. — La prochaine représentation aura lieu VENDREDI 27 décembre. — On jouera la *Fille de M<sup>me</sup> Angot*, qui vient d'avoir un très-grand succès à Angers.

Il n'y aura pas de spectacle le lundi sui-vant 30 décembre.

Le service d'hiver du chemin de fer de l'Etat (Vendée, Tours et Montluçon), qui de-vait commencer le 15 décembre, ne commen-cera que le 30 décembre.

Samedi dernier, est venue, devant le tri-bunal correctionnel d'Angers, l'affaire de M. Maurice Aïn, directeur de la succursale du *Credit général français*.

M. Aïn, défendu par M. Fairé, a été ac-quitté.

POITIERS.

On lit dans le *Journal de la Vienne*:

M. Duriez, le sympathique directeur du théâtre, l'artiste aimé et applaudi du public, a été victime samedi dernier d'un bien mal-heureux accident.

C'était pendant la répétition de la *Dame de Montsoreau*; M. Duriez ferrailait avec un des figurants, lorsque, par un malheureux hasard, il s'enferra la main droite avec l'é-pée de son adversaire. La lame a pénétré entre deux doigts et est ressortie sur le des-sus de la main.

On le conduisit aussitôt à la pharmacie centrale où tous les soins lui furent prod-

gués. Mais au pansement la douleur fut si forte que M. Duriez s'évanouit et qu'on dut le transporter chez lui.

Nous sommes heureux d'apprendre qu'il va aussi bien que possible et que ce mal-heureux accident n'aura pas de suites fâ-cheuses.

Hier matin, vers 9 heures, le sieur Baptiste, cordonnier, dit le *Noir*, montait la rue du Pont-Neuf, ayant dans ses mains un revolver qu'il portait, a-t-il dit, chez un ar-murier.

Tout à coup on entendit une détonation et on vit tomber à côté du *Noir* un jeune hom-me de la rue de l'Arceau qui marchait à ses côtés. Ce dernier venait d'être atteint dans une jambe par une balle du revolver qui était, paraît-il, chargé.

Caisse d'épargne de Saumur.

Séance du 22 décembre 1878.

Versements de 55 déposants (10 nouveaux); 11,055 fr. 25 c.

Remboursements, 13,132 fr. 60 c.

Marché de Saumur du 21 décembre.

Blé nouv. (Ph.) 50 — Huile chenc. 50 — —

Froment (Ph.) 77 80 — Huile de lin. 50 — —

Halle, moy. 74 19 50 Graine tréfle 50 — —

Seigle . . . . 75 — — — luzerne 50 — —

Orge . . . . 65 10 75 Foin (dr. c.) 780 63 —

Avoine h. bar. 50 10 — Luzerne — 780 60 —

Fèves . . . . 75 15 — Paille — 780 32 —

Pois blancs. 80 34 — Amandes . . 50 — —

— rouges. 80 26 — Cire jaune. 50 190 —

Graine de lin. 70 — — Chanvres 1<sup>re</sup> — —

Farine, culas. 157 60 — qualité (52 k. 500) 44 —

Chenevis . . 50 16 — 2<sup>e</sup> — — 40 —

Huile de noix. 50 120 — 3<sup>e</sup> — — 38 —

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1877, 1<sup>re</sup> qualité . . . . . à 100

Id. 1877, 2<sup>e</sup> id. . . . . 70 à 80

Ordin., envir. de Saumur 1877, 1<sup>re</sup> id. . . . . à 70

Id. 1877, 2<sup>e</sup> id. . . . . à 65

Saint-Léger et environs 1877, 1<sup>re</sup> id. . . . . à 70

Id. 1877, 2<sup>e</sup> id. . . . . à 65

Le Puy-N.-D. et environs 1877, 1<sup>re</sup> id. . . . . à 65

Id. 1877, 2<sup>e</sup> id. . . . . à 60

La Vienne, 1877, . . . . . à 60

ROUGES (2 hect. 20).

Souza et environs, 1877, . . . . . à 110

Id. 1877, . . . . . à 110

Champigny, 1877, . . . . . 1<sup>re</sup> qualité . . . . . à 170

Id. 1877, . . . . . 2<sup>e</sup> id. . . . . à 110

Id. 1877, . . . . . 3<sup>e</sup> id. . . . . à 70

Varrains, 1877, . . . . . 1<sup>re</sup> id. . . . . à 110

Varrains, 1877, . . . . . 2<sup>e</sup> id. . . . . à 100

Bourgueil, 1877, . . . . . 1<sup>re</sup> qualité . . . . . à 110

Id. 1877, . . . . . 2<sup>e</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 3<sup>e</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 1<sup>re</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 2<sup>e</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 3<sup>e</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 1<sup>re</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 2<sup>e</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 3<sup>e</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 1<sup>re</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 2<sup>e</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 3<sup>e</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 1<sup>re</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 2<sup>e</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 3<sup>e</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 1<sup>re</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 2<sup>e</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 3<sup>e</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 1<sup>re</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 2<sup>e</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 3<sup>e</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 1<sup>re</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 2<sup>e</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 3<sup>e</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 1<sup>re</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 2<sup>e</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 3<sup>e</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 1<sup>re</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 2<sup>e</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 3<sup>e</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 1<sup>re</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 2<sup>e</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 3<sup>e</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 1<sup>re</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 2<sup>e</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 3<sup>e</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 1<sup>re</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 2<sup>e</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 3<sup>e</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 1<sup>re</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 2<sup>e</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 3<sup>e</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 1<sup>re</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 2<sup>e</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 3<sup>e</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 1<sup>re</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 2<sup>e</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 3<sup>e</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 1<sup>re</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 2<sup>e</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 3<sup>e</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 1<sup>re</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 2<sup>e</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 3<sup>e</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 1<sup>re</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 2<sup>e</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 3<sup>e</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 1<sup>re</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 2<sup>e</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 3<sup>e</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 1<sup>re</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 2<sup>e</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 3<sup>e</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 1<sup>re</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 2<sup>e</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 3<sup>e</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 1<sup>re</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 2<sup>e</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 3<sup>e</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 1<sup>re</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 2<sup>e</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 3<sup>e</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 1<sup>re</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 2<sup>e</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 3<sup>e</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 1<sup>re</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 2<sup>e</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 3<sup>e</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 1<sup>re</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 2<sup>e</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 3<sup>e</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 1<sup>re</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 2<sup>e</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 3<sup>e</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 1<sup>re</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 2<sup>e</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 3<sup>e</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 1<sup>re</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 2<sup>e</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 3<sup>e</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 1<sup>re</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 2<sup>e</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 3<sup>e</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 1<sup>re</sup> id. . . . . à 100

Id. 1877, . . . . . 2<

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 23 DÉCEMBRE 1878.**

Valours au comptant.				Valours au comptant.				Valours au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	70 30			Crédit Foncier colonial, 300 fr.	365			Canal de Suez	720		3 75
3 % amortissable	79 05			Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	800 25	0 25		Crédit Mobilier esp.	780		5
4 1/2 %	107 50	10		Soc. gén. de Crédit Industriel et comm., 125 fr. p.	667 50			Société autrichienne	550		2 50
5 %	113 75		03	Crédit Mobilier	491 25	1 25		<b>OBLIGATIONS.</b>			
Obligations du Trésor, t. payé	510	1 50		Crédit Foncier d'Autriche	268 75			Orléans	367 75		
Dép. de la Seine, emprunt 1857	244		1	Charentes, 500 fr. t. p.				Paris-Lyon-Méditerranée	365		
Ville de Paris, obllg. 1855-1860	517 50			Est	673			Nord	370 50		
1865, 4 %	520		50	Paris-Lyon-Méditerranée	1080	1 25		Ouest	363 50		
1869, 3 %	419		2 50	Midi	880		2 50	Midi	362 50		
1871, 3 %	405 50		50	Nord	390			Charentes			
1875, 4 %	513		3	Orléans	1180	13 50		C <sup>o</sup> Canaux agricoles	376 25		
1876, 4 %	512			Ouest	755		2 50	Canal de Suez	555		
Banque de France	3125			Compagnie parisienne du Gaz	1270		3 50				
Comptoir d'escompte	750 25	25		C. gén. Transatlantique	605		15				
Credit agricole, 300 f. p.	460										

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.**  
**GARE DE SAUMUR**  
(Service d'hiver, 9 décembre).

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**  
3 heures 2 minutes du matin, express-poste, (s'arrête à Angers), omnibus-mixte.  
6 — 45 — — — — —  
9 — 56 — — — — —  
1 — 13 — — — — — soir,  
4 — 10 — — — — —  
7 — 15 — — — — — express, omnibus.  
10 — 37 — — — — — (s'arrête à Angers).

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**  
3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte, omnibus, express.  
9 — 40 — — — — —  
12 — 40 — — — — — soir, omnibus-mixte, omnibus-mixte, express-poste.  
10 — 28 — — — — —

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

**BUREAUX : 29, RUE SAINT-ROCH.** 46<sup>e</sup> ANNÉE 1879 Abonnement annuel, commençant en janvier. — **MUSÉE SEUL : Paris, 7 francs; Départements, 8 fr. 50. MUSÉE et MODÈS réunis : Paris, 13 francs; Départements, 16 francs.** (Envoyer un bon de poste ou un mandat sur Paris.)

# MUSÉE DES FAMILLES

Une livraison par mois avec dix à quinze magnifiques gravures inédites : un splendide volume par an. **NOUVELLES, HISTOIRES, SCIENCES, VOYAGES, BEAUX-ARTS, ACTUALITÉS.** Moralité irréprochable. Texte par A. Genevay, H. de la Blanchère, Bertout, Comettant, Deslys, Etienne Marcel, Chalamel, Paul Cellières, R. de Navery, Verne, etc. Illustrations par A. de Bar, Berthel, Doré, Foulquier, Gavarni, Johannot, Lix, H. Scott, C. Gilbert, Kauffmann, Morin, etc. — Le volume de 1878 (45<sup>e</sup> année de la collection) est en vente.

**Collection :** les 30 premiers volumes, chacun, Paris, 4 francs, port en sus; les volumes suivants, 31 à 42, Paris, 6 francs, et 7 fr. 50. Les volumes 43 à 45, 7 francs; Départements, 8 fr. 50 franco.

ENVOI D'UN NUMÉRO SPÉCIMEN CONTRE 50 CENTIMES EN TIMBRES-POSTES.

## Complément facultatif du MUSÉE **MODES VRAIES — TRAVAIL EN FAMILLE** 29<sup>e</sup> ANNÉE

Journal mensuel, le seul journal qui donne aujourd'hui des explications de petits ouvrages et travaux à l'aiguille. Patrons, Modèles, Broderies, Crochet, Tapisseries colorées, Tricot, Récréations intelligentes, Causeries, Jeux et Jardinage de salon, Proverbes, Charades, Enigmes, etc., Ouvrages nouveaux, Musique, Chiffres des abonnés en broderie. — Paris, 7 francs par an; Départements franco, 8 fr. 50; avec le **MUSÉE**, 13 francs et 16 francs.

**BREITRAIT DE CAUTIONNEMENT.**  
M. PITON, étant dans l'intention de retirer son cautionnement, fait la présente déclaration, conformément à la loi. (528)

Etude de M<sup>e</sup> THUBÉ, commissaire-priseur à Saumur.

### VENTE

**Aux enchères publiques.**  
Après le décès de M<sup>e</sup> V<sup>e</sup> Bastien,  
A Saumur, rue du Portail-Louis, n<sup>o</sup> 29,  
Le jeudi 26 décembre 1878, et jours suivants, à midi,  
Par le ministère de M<sup>e</sup> THUBÉ, commissaire-priseur.

*Cette vente consiste en :*  
Matelas, couvertes, vaisselle, verres, batterie de cuisine en fer battu, bois de lit, tables, chaises, tables de nuit, commodes, secrétaires en acajou et en noyer, très-beau buffet de cuisine, rideaux, pendules, glaces, cadres, deux bibliothèques, guéridon en acajou avec dessus de marbre, coffres, blutoir, cages et perchoir à perroquet, ferraille, planches, outils divers, planches à bouteilles, filtres en grès; Vestiaire d'homme et de femme, bijoux;  
Très-belle batterie de cuisine et fontaine en cuivre;  
Une quantité considérable d'excellent linge de corps et de ménage;  
Un lot de galon or et argent;  
Plusieurs ouvrages sur la médecine vétérinaire et autres;  
Plusieurs trousseaux de vétérinaire, dont une offerte en 1840 par le duc d'Orléans;  
Guillotines, entraves, et toute sorte d'instruments propres aux artistes vétérinaires et à la maréchalerie;  
Armes diverses;  
Bouteilles vides, autres meubles et ustensiles de ménage, et quantité d'autres objets.  
Au comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.  
Le commissaire-priseur, THUBÉ. (663)

Etude de M<sup>e</sup> DUFOUR, huissier à Saumur.

### MAISON

Rue Cendrière, n<sup>o</sup> 45,  
**A LOUER**  
Pour la Saint-Jean prochaine.  
S'adresser audit M<sup>e</sup> Dufour.

### A VENDRE

**BEAU CHEVAL**  
Excellent sous tous les rapports.  
S'adresser à M. AUBERT, à Saint-Florent. (639)

**A LOUER**  
Pour le 1<sup>er</sup> novembre 1879,  
**LA FERME**  
(EN CONSTRUCTION)  
**Dite du CARREFOUR-ROSIÈRE**  
Sise commune de Neuillé (Maine-et-Loire).  
S'adresser, pour les renseignements, à M<sup>e</sup> DENIEAU, notaire à Allonnes (Maine-et-Loire), et, pour visiter, aux Rigaudières, commune d'Allonnes. (607)

**A LOUER**  
PRÉSENTMENT,  
**UNE JOLIE MAISON**  
Sise au Pont-Fouchard,  
Avec jardin anglais clos de murs, espaliers bien affrûtés;  
Salon, salle à manger, plusieurs chambres à coucher, servitudes, caves, pompe, etc.  
S'adresser à M. BOUCHARD-BINEAU, au Pont-Fouchard. (542)

**A CÉDER**  
DE SUITE  
Pour cause de cessation de commerce,  
**UNE BONNE BOULANGERIE**  
BIEN ACHALANDÉE  
Sur un bon passage de la ville de Saumur.  
S'adresser au bureau du journal.

PAR SUITE DE DÉCÈS,  
**A VENDRE DE SUITE**  
DE GRÉ À GRÉ,  
**UN SOLDE ARTICLES DE BLANC**  
Cols, Mouchoirs, Broderies, etc., etc.  
S'adresser à M. MOREAU, huissier à Angers. (648)

UN HOMME, libéré du service militaire, muni de bons certificats, demande un emploi.  
S'adresser au bureau du journal.

**INCONTINENCE D'URINE**  
DES ENFANTS.  
Guérison par le traitement du docteur BEAUFUME, de Châteauroux. Traitement gratuit pour les pauvres.

**CHANGEMENT DE DOMICILE.**  
**M. RIELLANT**  
DENTISTE,  
Place de la Billange, n<sup>o</sup> 4.

**MAISON ABEL PILON**  
Paris — Rue de Fleurus, 33 — Paris  
**A. LE VASSEUR, Gendre et Successeur**  
LIBRAIRE-ÉDITEUR

## CINQ FRANCS PAR MOIS

EXTRAIT DU CATALOGUE

Dictionnaire de P. Larousse avec SUPPLÉMENT qui vient de paraître. 16 volumes brochés.	600
Dictionnaire de Littérature et Supplément. Édition Hachette. 3 volumes brochés.	112
Dictionnaire d'Histoire naturelle, par d'Omécourt. Nouvelle édition. 28 volumes de texte et 3 volumes contenant 340 planches soigneusement coloriées à la main.	480
Dictionnaire de Chimie pure et appliquée de Wurtz. 5 volumes. Ouvrage terminé.	90
Histoire de France et de la Révolution, par MICHALET. Nouvelle édition accompagnée de 200 gravures hors texte. 28 volumes.	196
Grand Atlas départemental de la France, de l'Algérie et des colonies. 106 cartes in-8 <sup>o</sup> coloriées, gravées sur cuivre, accompagnées d'un texte contenant la matière de 10 vol. in-8 <sup>o</sup> . 2 volumes richement reliés.	125
Grand Atlas universel de Dureau. 40 cartes double in-folio reliées en un volume.	90
Le Règne végétal. 9 volumes texte et 8 volumes atlas, contenant 3,000 dessins finement coloriés. Prix, monté sur onglet.	800

Envoi franco des Catalogues de Librairie et de Musique

M. FAUVEL, rue Beaupaire, à Saumur, demande un apprenti pour le blanc. (503)

**LE JOURNAL DES CAMPAGNES**  
Paraissant tous les samedis  
AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES  
5 fr. par an.  
Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage. Une jurisprudence rurale. Des recettes hygiéniques et d'économie domestique. Ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.  
Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.  
Administration : 18, rue Dauphine, à Paris.

PARIS  
rue de Varenne, 16

**LE MONITEUR**  
**D'HORTICULTURE**  
ORGANE DES AMATEURS DE JARDINS  
Culture des arbres fruitiers, des légumes, des fleurs

46 pages, 16<sup>e</sup> de chaque mois.  
Prix annuel : 5 fr.  
REMBOURSALE EN FRANCS

**UN FRANC PAR AN**

FRANC par AN

## Le Moniteur

Des

# Valeurs à Cots

52 NUMÉROS

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Le seul journal financier qui publie la liste officielle des tirages de toutes les Valeurs françaises et étrangères. LE PLUS COMPLET (10 pages de texte) LE MIEUX RENSEIGNÉ — une cote financière par le BARON LOUIS; une Revue de toutes les Valeurs; les arbitrages avantageux; le Prix exact des Coupons; tous les Tirages sans exception; des documents inédits; la cote officielle de la Banque et de la Bourse.

On s'abonne à Paris : 17, rue de Londres.

NOTA.—Le prix de l'abonnement peut être envoyé en timbres-poste ou en mandat.

**LA VELOUTINE**

EST UNE

Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth

PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU

Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

PARIS — CH. FAY, Inventeur — 8, rue de la Paix

SE MÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS

Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

En vente, à Saumur, chez tous les Libraires.

## L'ILIADÉ ET L'ODYSSÉE

D'HOMÈRE

MISES A LA PORTÉE DE TOUT LE MONDE

Par F. DABURON, ancien magistrat.

L'Iliade est suivie du récit de la chute de Troie, par Virgile (2<sup>e</sup> livre de l'Énéide).  
Un volume, l'Iliade : 3 fr. — Un volume, l'Odyssée : 2 fr. 50 c.  
Les deux volumes ensemble : 5 fr.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.